

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES  
FINANCES A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA  
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE REFORME DES FINANCES  
PUBLIQUES**

Grand Hôtel de Kinshasa, mardi 31 août 2010

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,**

**Honorable Président du Sénat,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**

**Honorables Présidents des Commissions économiques et financières  
de l'Assemblée Nationale et du Sénat,**

**Excellences Messieurs les Ministres et Vice-ministres,**

**Monsieur le Président de la Cour des Comptes,**

**Monsieur le Président de la Fédération des entreprises du Congo,**

**Mesdames, Messieurs les représentants des Partenaires techniques  
et financiers,**

**Monsieur le représentant de la Société civile,**

**Distingués invités**

Permettez-moi de vous remercier d'avoir accepté, malgré vos agendas très chargés, de venir rehausser de votre présence, cette cérémonie de lancement de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Réforme des Finances Publiques. C'est un témoignage éloquent de l'intérêt et du soutien que, d'ores et déjà, vous avez bien voulu apporter à ce processus de rénovation.

Avant de m'étendre sur ce sujet, je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit de Son Excellence Monsieur le Président de la République, qui ne ménage aucun effort pour que l'image de la République Démocratique du Congo soit celle d'une nation capable de surmonter les défis du développement. Les réformes économiques qu'il a initiées, depuis 2001, et la mobilisation constante des énergies qu'il rassemble autour des Cinq Chantiers sont autant de gages de sa détermination pour mener notre pays à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

C'est aussi l'occasion pour moi de souligner les efforts inlassables que déploie Son Excellence Monsieur le Premier Ministre en matière de

gouvernance économique. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de la conclusion d'un nouveau programme formel avec le Fonds Monétaire International et d'un effacement substantiel de la dette de notre pays dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés. Pour y arriver, il a fallu un leadership gouvernemental affirmé pour que des réformes, certes pertinentes et nécessaires, mais aussi très exigeantes, soient mises en œuvre au regard de l'état de notre économie.

Mes remerciements s'adressent également à tous les partenaires techniques et financiers du Groupe thématique Gouvernance économique pour leur appui et leur disponibilité à accompagner notre pays dans sa démarche ambitieuse et légitime de refondation de son système de gestion des finances publiques.

**Mesdames et Messieurs,**

La réforme des finances publiques s'impose à nous si nous voulons que les fonds publics contribuent pleinement au développement du pays. Elle est aujourd'hui douloureuse, mais elle devra nous apporter le bonheur à long terme, car rien de vraiment solide ne se construit dans la facilité.

La réforme des finances publiques vise la bonne gouvernance que nous appelons de tous nos vœux. C'est pour répondre aux nombreux dysfonctionnements qui caractérisent la gestion des finances publiques que le Gouvernement s'est doté, avec l'appui des partenaires techniques et financiers - dont la Banque mondiale, l'Union européenne et le Fonds monétaire international - d'un plan stratégique de réforme qui a l'avantage de présenter la vision et les objectifs du Gouvernement en matière des finances publiques ainsi que les réformes clés qu'il entend mener à moyen terme. Ce plan offre un référentiel commode aux acteurs nationaux du secteur public, du secteur privé et même de la société civile ainsi qu'aux partenaires au développement, afin que leurs appuis respectifs s'inscrivent dans un cadre cohérent et porteur de synergie.

Le Gouvernement a pris des dispositions institutionnelles appropriées qui puissent permettre la mise en œuvre satisfaisante de réformes

inscrites dans ce plan stratégique. A cet effet, il a mis en place, en 2009, le Comité d'Orientation de la Réforme des Finances publiques (COREF) chargé de faciliter, de coordonner et de piloter ce processus.

Ce plan a été conçu selon un processus participatif pour permettre l'adhésion de tous aux réformes et l'efficacité dans son opérationnalisation. Des contacts rapprochés ont été pris avec toutes les parties prenantes, représentées ici, afin d'aboutir à un document consensuel qui prenne suffisamment en compte les besoins des réformes tant du Pouvoir central que des Provinces, mais aussi des préoccupations de la société civile et du secteur privé.

J'apprécie les contributions respectives des Députés nationaux et Sénateurs, membres des commissions économiques et financières, des Ministres provinciaux des Finances, du Budget et du Plan, ainsi que des Présidents des Commissions économiques et financières des Assemblées provinciales qui ont permis d'améliorer sensiblement la qualité du document.

**Mesdames et Messieurs,**

La meilleure gestion des finances publiques passe par l'instauration de meilleurs instruments de gestion. En effet, on ne peut vouloir bien gérer avec des méthodes dépassées. On ne peut vouloir préserver la traçabilité de la dépense publique avec des instruments tout aussi archaïques. C'est de bonnes méthodes, de bons instruments de gestion que devra nous apporter cette réforme des finances publiques.

Je voudrais vous dire également que la réforme des finances publiques ne peut être viable que dans un environnement de stabilité du cadre macroéconomique. Raison pour laquelle nous avons fait de cette stabilité l'une de nos priorités.

Comme vous le savez, les prix intérieurs et le taux de change accusent une relative stabilité depuis le mois de mars. Le taux d'inflation annualisé est de 7,5% contre 15% projetés par le FMI dans le cadre du programme conclu avec cette institution. Le taux de change qui était à 925 FC le dollar américain à mi-février s'est stabilisé aux alentours de 900 FC depuis cinq mois. Nous voudrions assurer tous les agents économiques et opérateurs politiques, tout comme tous les partenaires

au développement, que la stabilité du cadre macroéconomique va s'inscrire désormais dans la durée. Telle est d'ailleurs la volonté du Gouvernement et du Chef de l'Etat.

Mesdames et Messieurs,

La réforme des finances publiques vise à améliorer la gouvernance économique. Mais il ne faut pas attendre la fin d'une réforme pour prétendre à une meilleure gestion des finances publiques. Il faut par tous les moyens, bannir des pratiques qui consistent à priver le Trésor public de ses moyens de financement du développement économique. Voilà pourquoi nous avons fait de la lutte contre la corruption et la fraude l'une de nos priorités.

Des progrès ont été certes accomplis dans ce domaine, mais au regard du niveau élevé de compromission et de la systématisation de ces pratiques, beaucoup reste à faire. A cet effet, il faut un travail d'équipe déterminée à changer les méthodes de gouvernance pour nous mobiliser tous vers des pratiques du vrai développement économique.

Par ailleurs, pour mieux assurer la réforme des finances publiques, nous pensons que des actions doivent être aussi orientées vers la réforme de l'homme, celui-là qui est au centre de l'action. En effet, on peut avoir le meilleur code des finances publiques, mais si on n'a pas l'homme qu'il faut pour l'appliquer, rien ne se fera comme souhaité.

Dans cette perspective, il appert que la réforme devra passer absolument par une cure de rajeunissement du personnel de l'Administration des finances. Il nous faut des jeunes universitaires brillants, compétents, intègres, tournés vers les valeurs universelles de développement.

Ce n'est qu'à cette condition qu'il nous sera possible de tracter l'ambitieuse réforme que nous sommes en train de mettre sur pied.

La réforme de l'homme, pierre angulaire des finances publiques de développement, doit reposer sur le patriotisme, le civisme, le culte du travail, qui sont des valeurs cardinales, fondatrices d'une société de progrès.

De ce fait, nos énergies à nous tous devront être canalisées vers cet ambitieux et noble objectif, si nous voulons réellement nous inscrire dans l'optique d'un Congo nouveau, prospère, au bénéfice de sa vaillante population.

Cette dimension, vous conviendrez avec moi, revêt une portée stratégique.

**Honorable Président du Sénat,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**

**Honorables Présidents des Commissions économiques et financières de l'Assemblée Nationale et du Sénat,**

**Excellences Messieurs les Ministres et Vice-ministres,**

**Monsieur le Président de la Cour des Comptes,**

**Monsieur le Président de la Fédération des entreprises du Congo,**

**Mesdames, Messieurs les représentants des Partenaires techniques et financiers,**

**Monsieur le représentant de la Société civile,**

**Distingués invités**

Je voudrais, pour terminer, vous rappeler que la cérémonie de ce jour constitue le point de départ d'un nouveau processus, celui de la vulgarisation que doit entamer le Comité d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques au sein des administrations centrales et provinciales pour que tout le monde soit informé de détails sur les actions à mettre en œuvre et, aussi sur la prise en charge financière des réformes par les partenaires au développement.

Comme disait GANDHI, *une réforme que vous faites pour moi mais sans moi, vous le faites contre moi*. C'est pour cette raison que toutes les parties ont été invitées à cette cérémonie et dont les délégués ont participé activement aux travaux préparatoires. Ces

réformes sont les nôtres et nous devons nous engager à relever le défi de sa mise en œuvre de manière satisfaisante.

Avec la volonté et l'adhésion de tout le monde, nous pouvons espérer atteindre les résultats escomptés et ainsi doter notre pays d'un système de gestion des finances publiques qui soutienne la croissance et qui lutte efficacement contre la pauvreté.

Je vous remercie.